JEUNES MIGRANTS À PAU

Retour à la rue pour les mineurs non accompagnés en recours

23 mineurs non accompagnés (MNA) en situation de recours ont dû quitter l'EcoRelais de Lons. Livrés à la rue, ils se tournent vers les hébergements pour sans-abri ou comptent sur la solidarité de militants

Postés devant le Phare, le centre d'accueil pour sans-abri de Pau, une dizaine de jeunes migrants patientent. La trêve hivernale, prolongée de quinze jours par le Département, touche à sa fin et ce vendredi 15 avril, ils sont 23 à être partis de l'EcoRelais de Lons pour retourner à la précarité de la rue. « On revient toujours à la case départ, se désole Mamadou, originaire de Côte d'Ivoire, arrivé en France en novembre. Ce n'est pas le but, le but, c'est d'aller à l'école. »

À ses côtés, un de ses camarades laisse éclater sa colère. « Je galère, le chien dort dans la maison, mais moi je dors dehors. On ne vient pas ici pour foutre le bordel, mais ils ont gâché ma vie, la rue ce n'est pas bon. »

Le sac à dos plein d'affaires, la mine fermée, ils sont victimes de leur statut. Ils se définissent comme des mineurs non accompagnés (MNA), mais ont été présumés majeurs après évaluation. Ceux présents ont déposé un recours pour contester cette décision. En attendant une réponse, qui peut prendre des mois à arriver, ils sont livrés à eux-mêmes.

Les 23 mineurs non accompagnés (MNA) en situation de recours sont tous des garçons. É. A.

« Pas une solution durable »

Faute de meilleures options, ils appellent le 115, qui vient en aide aux personnes sans-abri. Pour ce week-end, 12 jeunes seront placés dans une structure pour quatre jours, les 11 autres doivent compter sur la solidarité de militants qui les accompagnent. « Ce n'est pas une solution durable, c'est un matelas par terre dans un salon, explique Vincent Cabanel, animateur du Collectif pour le respect des droits des étrangers (CRDE). Le Département a mis ces jeunes hors de l'EcoRelais la veille d'un week-end de trois jours, en plein milieu du ramadan. »

Sur place, les militants sont en colère. Ils dénoncent le manque de concertation entre le Département et l'État. « Dans l'immédiat, il faut rouvrir l'EcoRelais et il faut que les MNA refusés bénéficient d'une présomption de minorité pour prolonger leur mise à l'abri », défend l'animateur qui rappelle que, selon les chiffres 2021 du CRDE, sept jeunes sur dix sont finalement désignés comme mineurs par le juge des enfants.

> « Dans l'immédiat, il faut rouvrir l'EcoRelais et il faut que les MNA refusés bénéficient d'une présomption de minorité pour prolonger leur mise à l'abri »

« On va se démerder »

Questionné, le Département commence par rappeler qu'il prend en charge les 500 mineurs du territoire, mais ceux ayant déposé un recours, donc présumés majeurs, sont la responsabilité de l'État.

Il affirme également avoir agi avec humanité, outrepassant ses engagements, en les abritant lors de la trêve hivernale qu'il a ensuite allongée de quinze jours. Sans minimiser leur détresse, il rappelle : « On ne peut pas reprocher à la collectivité de respecter la loi, chacun à des responsabilités et chacun doit les assumer. » Le Département annonce également qu'une subvention pour soutenir les associations dans leur travail devrait être proposée à la commission permanente de juin.

Contactée, la direction départementale n'a pas répondu au moment d'écrire ces lignes.

Une réunion avec les différents acteurs pourrait être organisée le 28 avril, mais déjà, le CRDE parle de reprendre les manifestations. En attendant, « on va se démerder, résume Vincent Cabanel. Les jeunes sont mis devant une décision brutale et ce sont les associations qui prennent ».

Édouard Ampuy

LE PIÉTON

A été quelque peu impressionné par l'imposante structure dressée place Clemenceau, à Pau. Lapins et oeufs en chocolat annoncent le week-end de Pâques et ses nombreuses chasses aux oeufs dans l'agglomération. De gros oeufs ont aussi été installés dans certaines rues du centre-ville. Le Bipède aurait bien aimé qu'il s'agisse de piñatas remplies de chocolat : il ne le saura jamais, les oeufs sont trop hauts pour être atteints.

TIPHANIE NAUD

FAITS DIVERS

Mâchoire fracturée par un poing américain

PAU Les violences remontent au 10 décembre 2021. Un Afghan est soupçonné d'avoir frappé un compatriote avec un poing américain, au nord de Pau. Il lui aurait fracturé la mâchoire, lui causant 45 jours d'ITT. Le mis en cause, un Palois de 30 ans, s'est présenté jeudi 14 avril au commissariat suite à une convocation des policiers du groupe des violences aux personnes. Le mis en cause répondra le 23 mai, dans le cadre d'une procédure dite de « plaider-coupable », de violences volontaires ayant entraîné une ITT supérieure à huit jours en récidive.

UTILE

« SUD OUEST »

6, rue Despourrins, BP 748, 64000 Pau. Rédaction : 05 24 36 34 70.

VOTRE ABONNEMENT
Premium Intégral

27€90 PAR MOIS AU LIEU DE 43€40* -35% de réduction sur votre abonnement

- Le journal et ses magazines livrés chez vous chaque matin
- L'accès numérique en illimité
- Un crédit d'impôt de 30%**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à SAPESO pour des finalités de gestion et de suivi de l'abonnement au journal. Le destinataire des données est le service client SAPESO. Conformément au règlement général européen à la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, de portabilité et d'opposition des informations vous concernant que vous pouvez exercer en formulant une demande auprès du Délégué à la protection des données, par courrier postal à l'adresse suivante : DPO 23, quai de Queyries CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex ou par courriel à l'adresse dpo@sudouest.fr **voir conditions / abonnement sudouest.fr/faq/

Pour en profiter : Complétez et retournez ce bulletin avec votre RIB à SUD OUEST,
Service Développement des abonnés, 23, quai des Queyries, CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex.
ou appelez le 05 57 29 09 33
ou rendez-vous sur abonnement.sudouest.fr/integral

☐ Oui, je souhaite souscrire à cette **offre intégrale** 12 mois avec prélèvement mensuel.
Soit sur la base du prix facial du journal au 01/02/2022 un prélèvement mensuel de 27€90 au lieu de 43€40.
Les prélèvements suivants seront calculés sur la base du prix facial de Sud Ouest et Sud Ouest Dimanche au moment du prélèvement.
☐ Je complète le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous et y **joins un RIB**

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SAPESO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAPESO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR 38 ZZZ 004758
Créancier :
Nom : SAPESO / SUD OUEST
Adresse : 23, quai des Queyries CS 20001
Code postal : 33094
Ville : BORDEAUX CEDEX - Pays : France
Paiement : [X] Récurrent/Répétitif

Référence unique du mandat :
Débiteur : Votre nom : .....
.....
Votre adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Téléphone : .....
Email : ..... Pays : .....
IBAN |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
BIC |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

A ..... Signature
Le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. **Veuillez compléter tous les champs du mandat.**

* Offre réservée aux particuliers, valable exclusivement pour tout nouvel abonné, (nouveau nom et nouvelle adresse) ou non abonné à Sud Ouest depuis plus de 6 mois.

Partageons plus que l'information
SUD OUEST